



V I L L E D E
G E N È V E

LÉGISLATURE 2011-2015
DÉLIBÉRATION PR-743 III
SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 23 oui et 3 abstentions

Article unique. – Les crédits d'études suivants:

- 100 000 francs pour l'étude d'aménagement du domaine public de la place des Nations, moins une dépense de 316 francs (PR-279 votée le 3 décembre 1997);
- 40 000 francs pour l'étude de la signalisation des institutions, moins une dépense de 37 937 francs (PR-138 votée le 25 avril 1989);
- 140 000 francs pour l'étude d'aménagement d'un chemin pédestre et d'une piste cyclable aux Vernets, moins une dépense de 11 536 francs (PR-138 votée le 25 avril 1989);
- 80 000 francs pour l'étude d'aménagement et de modération du trafic au quartier des Philosophes, moins une dépense de 36 900 francs (PR-138 votée le 25 avril 1989 et PR-226 votée le 30 mars 1990);
- 60 000 francs pour l'étude d'aménagement des rues Sillem, Grenade, Clos et Avenir en vue de modérer le trafic, moins une dépense de 540 francs (PR-138 votée le 25 avril 1989);
- 286 868 francs pour l'étude de reconstruction des places Pré-l'Evêque/Jargonant, moins une dépense de 179 457,80 francs (PR-138 votée le 25 avril 1989);
- 324 634 francs pour l'étude de l'aménagement de la cour publique Mont-brillant/Gares, rues, moins une dépense de 312 625,60 francs (PR-138 votée le 25 avril 1989);
- 300 000 francs pour l'étude pour la construction d'un parking à Saint-Gervais, moins une dépense de 276 139,26 francs (PR-31 votée le 25 juin 1996),

sont bouclés sans demande de crédit complémentaire.

Certifié conforme:

Le Secrétaire:

Julien Cart

La Présidente:

Alexandra Rys